

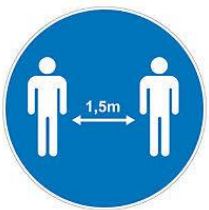


COVID-19

CORONAVIRUS :
SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES

Dans le contexte de pandémie COVID 19 nous mettons tout en œuvre pour protéger l'ensemble des personnels présents sur nos unités mobiles.

Les principales difficultés pour la réalisation des formations résidant dans le respect de la distanciation sociale et de la manipulation collective de matériels, nous avons mis en place de nombreuses mesures décrites ci-dessous pour accueillir nos stagiaires dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.



RESPECT DES REGLES DE DISTANCIATION

Afin de respecter les règles de distanciation sociale, la limitation du nombre de personnes présentes simultanément dans notre unité mobile sera réduit à 5 stagiaires maximum au lieu de 12. Dans cet objectif, la durée des sessions est fixée à 45 minutes pour un temps initial d'1h30. Le nombre de sessions est fixé à 8 par journée au lieu de 4. (jusqu'à 4 sessions le matin + 4 sessions l'après-midi). Les convocations des stagiaires se feront toutes les heures afin de laisser un temps de battement de 15 minutes entre chaque session.

Pour les sessions Equipier de première Intervention ou Mise en œuvre des Moyens de Premiers Secours d'une durée de 3h00, la session sera réduit à 2h00.

Un plan de placement obligatoire des stagiaires ainsi que la définition d'un cheminement des stagiaires dans l'unité mobile pour la phase de placement initial ou de déplacement sont mis en place afin d'éviter les croisements.

Les applications pratiques nécessitant une protection sécuritaire rapprochée du formateur (couverture anti-feu, extinction avec une serpillière) seront remplacées par une démonstration réalisée par le formateur. La mise en œuvre du RIA se fera uniquement si les stagiaires disposent de gants





PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

L'ensemble des stagiaires doivent se présenter avec un masque fournit par leur employeur. Les formateurs IFOPSE porteront un masque alternatif de catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) .



DESINFECTION ET NETTOYAGE DES EQUIPEMENTS

Une désinfection des extincteurs est réalisée par pulvérisation d'un virucide conforme à la norme EN 14476, après chaque session d'action pédagogique.

Une désinfection des outils pédagogiques de contact, déclencheur manuel et téléphone, est réalisée au moyen de lingettes conforme à la norme EN 14476 après chaque stagiaire.

Une désinfection des surfaces de contacts usuelles communes (poignées de portes, portes, rampes d'escalier, fenêtres, sièges et tout autre équipement où l'on peut poser les mains) est réalisée par pulvérisation d'un virucide conforme à la norme EN 14476, après chaque demi-journée d'action pédagogique.



LAVAGE DES MAINS ET MANIPULATION D'OBJETS

Un distributeur de solution hydro-alcoolique est mis à disposition à l'entrée de l'unité mobile, les stagiaires sont invités à procéder au lavage de leurs mains dès leur arrivée. Les formateurs portent des gants à usage unique qu'ils changent autant de fois que nécessaire.

Les échanges manuels de feuilles d'émargement, feuilles d'évaluation, aides mémoire pédagogiques sont accompagnés de modalités de désinfection préalable et après chaque réalisation. Chaque stagiaire se présente avec son propre stylo.